



## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **20 MARS 2023**  
Délibération n° **DEL-2023-0083**

Objet : Piscines d'été - Tarification à compter du 1er juin 2023

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74

Présents : 54  
Pouvoirs : 13  
Absents : 0  
Excusés : 20  
Pour : 67  
Contre : 0

Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Préfecture le

**23 MARS 2023**

et affichage le

**23 MARS 2023**

Secrétaire de séance :  
Christophe BORG

Le lundi 20 mars 2023 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 14 mars 2023.

Présents : Cédric ARMANET, Marylin ARNDT, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Michèle FLAMAND, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoir : Cécile CONRY À François BERNIGAUD, Brigitte DULONG À Martine KOHLY, Pierre FORTE À Françoise MIDALI, Annie FRAGOLA À Annie TANI, Nelly GADEL À Emmanuelle MOREAU, Claudine GELLENS À Guillaume RACCURT, Philippe LORIMIER À Serge POMMELET, Robert MONNET À Agnès DUPON, Claire QUINETTE-MOURAT À Michel BASSET, Sophie RIVENS À Alexandra COHARD, Cécile ROBIN À Patricia BELLINI, Olivier ROZIAU À Damien VYNCK, Olivier SALVETTI À Valérie PETEX

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

Vu la délibération n° DEL-2023-0082 relative à la communautarisation des piscines d'été des communes de Saint-Vincent-de-Mercuze, d'Allevard-les-Bains et de Saint-Martin-d'Uriage

Le Conseil communautaire a été amené à se prononcer sur le transfert des piscines d'été des communes d'Allevard-les-Bains, Saint-Martin d'Uriage et de Saint-Vincent-de-Mercuze à la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Dans l'hypothèse d'un vote favorable sur la communautarisation, il convient d'en adopter les tarifs.

En outre, suite à la dissolution de l'EPIC Domaines Skiabiles Communautaires, la piscine de Prapoutel intègre la gestion intercommunale.

Comme indiqué dans la délibération n° DEL-2023-0082, les tarifs sont inchangés à l'exception des ajustements suivants :

- Aucune différenciation tarifaire basée sur le lieu d'habitation ;
- Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans, selon le même principe que pour les 3 autres équipements aquatiques communautaires (Crolles, Pontcharra et lac de La Terrasse)

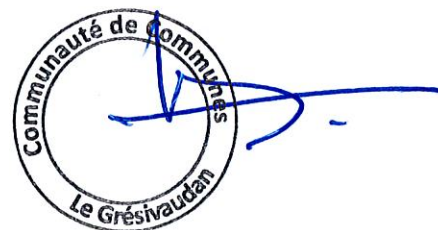
**Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'adopter les tarifs ci-joints applicables à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre ont signé tous les membres présents.  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le            **2 0 MARS 2023**

Le Président,  
Henri BAILE



**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

**TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023)**

SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE		Tarifs TTC - Saison 2022 Pour information : tarifs pratiqués par la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze (DEL du 09/06/2022 n°2022-06-06)	Proposition de tarifs TTC 2023
<b>Adulte</b> (plus de 16 ans)			
Entrée unitaire		5.00 €	5.00 €
Carte de 10 entrées non nominative *		45.00 €	45.00 €
Saison été 2023 – prix par personne (photo obligatoire sur carte d'abonnement)		-	100.00€
<b>Enfant de moins de 16 ans</b> (Gratuit pour les moins de 3 ans, sur présentation d'un justificatif)			
Entrée unitaire		3.30 €	3.30 €
Carte de 10 entrées non nominative *		28.00 €	28.00 €
Saison été 2023 – prix par enfant (photo obligatoire sur carte d'abonnement)		-	66.00€
<b>Colonies, centres de loisirs</b> : prix par enfant			
Entrée animateur centre de loisirs / colonies de vacances		3.30 €	2.80 €
		-	Gratuit
Saison été prix par personne	Habitant de Saint-Vincent-de-Mercuze	100.00 €	-
	Habitant autre commune que Saint-Vincent-de-Mercuze	145.00 €	-
Saison été prix pour 1 personne seule + 1 enfant	Habitant de Saint-Vincent-de-Mercuze	78.00 €	-
	Personne supplémentaire	25.00 €	-
<b>Tarif facturé</b>			
Heure de natation scolaire (par classe)		62.00 €	62.00 €

*Modes de règlement : espèces, carte bancaire, chèque, chèque vacances, virement/ mandat administratif pour les groupes et pass'sport découverte*

**\*Les cartes de 10 entrées sont valables un an à compter de la date de première utilisation et utilisables uniquement pour la piscine mentionnée sur celles-ci.**

**TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023)**

SAINT-MARTIN D'URIAGE	<b>Tarifs TTC - Saison 2022</b> Pour information : tarifs pratiqués par la commune de Saint-Martin d'Uriage - DEL du 20/05/2022 n°039/2022	<b>Proposition de tarifs TTC 2023</b>
<b>Tarif public encaissé sur place</b>		
<b><u>Entrée journée</u></b>		
Entrée adulte	7.50 €	7.50 €
Entrée enfant (5 à 12 ans)	5.00 €	-
Entrée enfant (moins de 16 ans – gratuit pour les moins de 3 ans sur présentation d'un justificatif)	-	5.00 €
Enfant de moins de 5 ans	Gratuit	-
<b><u>Carte nominative de 10 entrées pour les résidents de Saint-Martin d'Uriage</u></b>		
Adulte	38.00 €	-
Enfant (5 à 12 ans)	17.00 €	-
Collégien, lycéen, étudiant de moins de 23 ans	26.00 €	-
Enfant de moins de 5 ans	Gratuit	-
<b><u>Carte nominative de 10 entrées pour les non-résidents de Saint-Martin d'Uriage</u></b>		
Adulte	53.00 €	-
Enfant (5 à 12 ans)	31.00 €	-
Enfant de moins de 5 ans	Gratuit	-
Collégien, lycéen, étudiant de moins de 23 ans	41.00 €	-
<b><u>Carte nominative de 10 entrées *</u></b>		
Adulte (plus de 16 ans)	-	38.00 €
Enfant (moins de 16 ans – gratuit pour les moins de 3 ans sur présentation d'un justificatif)	-	17.00 €
Collégien, lycéen, étudiant de moins de 23 ans	-	26.00 €
<b><u>Tarifs spéciaux</u></b>		
Centres de loisirs de Saint-Martin d'Uriage et Pinet – Entrée Enfant	1.00 €	-
Centres de loisirs de Saint-Martin d'Uriage et Pinet – Entrée animateur	Gratuit	-
<b><u>Groupes d'enfants (à partir de 5 enfants)</u></b> : colonies, centres aérés / prix par enfant		1.00 €
Entrée animateur centre de loisirs / colonies de vacances	-	Gratuit
Carte annuelle pour les enfants âgés de moins de 18 ans du personnel municipal de Saint-Martin d'Uriage	24.00 €	-
Carte nominative de 10 entrées pour le personnel municipal de Saint-Martin d'Uriage	32.00 €	-
<b>Tarif scolaire facturé</b>		
Heure de natation scolaire – Entrée enfant	1.00 €	1.00 €

*Modes de règlement : espèces, carte bancaire, chèque, chèque vacances, virement/ mandat administratif pour les groupes et pass'sport découverte*

**\*Les cartes de 10 entrées sont valables un an à compter de la date de première utilisation et utilisables uniquement pour la piscine mentionnée sur celles-ci.**

# PISCINES D'ÉTÉ

Accusé de réception en préfecture  
038-200018166-20230320-DEL-2023-0083-DE  
Date de télétransmission : 23/03/2023  
Date de réception préfecture : 23/03/2023

## TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023)

ALLEVARD-LES-BAINS	Tarifs TTC - Saison 2022 <small>Pour information : tarifs pratiqués par la commune d'Alleverd-les-Bains (DEL du 23/05/2022 n°39/2022)</small>	Proposition de tarifs TTC Saison 2023
<b>Tarif public encaissé sur place</b>		
<b><u>Entrée unitaire</u></b>		
Enfant de moins de 3 ans (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit	Gratuit
Jeune de moins de 16 ans	2.40 €	2.40 €
Jeune de moins de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	1.80 €	1.80 €
A partir de 16 ans	3.80 €	3.80 €
A partir de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	2.80 €	2.80 €
Lycéen / Etudiant / Demandeur d'emploi (sur justificatif)	2.70 €	2.70 €
Entrée à partir de 17h00 (sauf nocturne prix normal)	2.40 €	2.40 €
<b><u>Carte de 10 entrées non nominative *</u></b>		
Enfant de moins de 3 ans (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit	Gratuit
Jeunes de moins de 16 ans	17.40 €	17.40 €
Jeune de moins de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	12.50 €	12.50 €
A partir de 16 ans	31.80 €	31.80 €
A partir de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	24.40 €	24.40 €
Lycéen / Etudiant / Demandeur d'emploi (sur justificatif)	20.65 €	20.65 €
<b><u>Carte de 20 entrées non nominative *</u></b>		
Enfant de moins de 3 ans (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit	Gratuit
Jeunes de moins de 16 ans	32.90 €	32.90 €
Jeune de moins de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	24.50 €	24.50 €
A partir de 16 ans	59.10 €	59.10 €
A partir de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	48.80 €	48.80 €
Lycéen / Etudiant / Demandeur d'emploi (sur justificatif)	37.10 €	37.10 €
<b><u>Tarif applicable dès l'ouverture de la piscine et durant l'année scolaire, sauf mercredi et week-end</u></b>		
Entrée de 12h00 à 14h00 – tarif unique	2.40 €	2.40 €
<b>Tarifs facturés</b>		
<b><u>Natation scolaire</u></b>		
Entrée par élève	2.75 €	2.75 €
<b><u>AQUAGYM du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août</u></b>		
Séance d'1 heure	7.70 €	7.70 €
Abonnement 8 séances	49.50 €	49.50 €

# PISCINES D'ÉTÉ

Accusé de réception en préfecture  
038-200018166-20230320-DEL-2023-0083-DE  
Date de télétransmission : 23/03/2023  
Date de réception préfecture : 23/03/2023

## TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023)

ALLEVARD-LES-BAINS	Tarifs TTC - Saison 2022 Pour information : tarifs pratiqués par la commune d'Allevard-les-Bains (DEL du 23/05/2022 n°39/2022)	Proposition de tarifs TTC Saison 2023
<b>Tarifs facturés</b>		
<b>Cours collectif</b>		
Cours enfant : 2 séances/semaine		
Pour 1 mois	100.00 €	100.00 €
Pour 1 mois, à partir du deuxième enfant	90.00 €	90.00 €
Pour 2 mois	150.00 €	150.00 €
Pour 2 mois, à partir du deuxième enfant	135.00 €	135.00 €
Cours adulte : 1 séance/semaine (dimanche matin)		
Pour 1 séance	20.00 €	20.00 €
Pour 4 séances	75.00 €	75.00 €
Pour 2 mois (9 séances)	160.00 €	160.00 €

*Modes de règlement : espèces, carte bancaire, chèque, chèque vacances, virement/ mandat administratif pour les groupes et pass'sport découverte*

**\*Les cartes de 10 et 20 entrées sont valables un an à compter de la date de première utilisation et utilisables uniquement pour la piscine mentionnée sur celles-ci.**

# PISCINES D'ÉTÉ

Accusé de réception en préfecture  
038-200018166-20230320-DEL-2023-0083-DE  
Date de télétransmission : 23/03/2023  
Date de réception préfecture : 23/03/2023

## TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023)

<b>CENTRE AQUATIQUE PRAPOUTEL</b>	<b>Tarifs TTC - Saison 2022</b> Pour information : tarifs pratiqués par les Domaines skiabiles communautaires du Grésivaudan (DEL du 13/04/2022 n°2022-159)	<b>Proposition de tarifs TTC Saison 2023</b>
<b><u>Adulte (plus de 16 ans)</u></b>		
Entrée unitaire	6.30 €	6.30 €*
Adulte entre 17h00 et 18h00	3.50 €	3.50 €*
Saison 2023 adulte **	65.00 €	65.00 €*
<b><u>Enfant (moins de 16 ans)</u></b>		
(Gratuit pour les moins de 3 ans, sur présentation d'un justificatif)		
Entrée unitaire	5.20 €	5.20 €
Saison 2023 enfant **	49.00 €	49.00 €*

Modes de règlement : espèces, carte bancaire, chèque, chèque vacances, virement/ mandat administratif pour les groupes et pass'sport découverte.

\* droit de retour (sortie non définitive, dans la limite de la FMI)

\*\* La carte saison n'est valable que pour la saison 2023 et utilisable uniquement pour la piscine mentionnée sur celle-ci.